Janvier 2021 - n°130

DIETWILLER

Bulletin mensuel

L'École des maris p.3

Féminines p.3

Gardons courage et restons solidaires !

SOMMAIRE

Infos mairie	p. 2
État civil	p. 2
Évènements	p. 3
Compte rendu du Conseil Municipal	p. 4 à 6
Urbanisme	p. 6
Départ à la retraite	p. 7
Saviez-vous que ?	p. 7
Informations pratiques	p. 8

INFOS MAIRIE

- HORAIRES :

lundi : 13h30 - 18h
mardi : 9h - 12h et 13h30 - 18h
mercredi : la mairie est fermée
jeudi : 16h - 18h
vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h
samedi : la mairie est fermée

- **Renseignements : 03 89 26 88 88**
- **Mail : comdiet@wanadoo.fr**
- **Site internet : www.mairie-dietwiller.fr**
- **Page Facebook Dietwiller Infos :**
  https://www.facebook.com/infosdietwiller
  Le bulletin est consultable sur le site de la mairie et via la page Facebook

ÉTAT CIVIL

MARIAGE :

Emmanuelle **WEISLINGER** & Grégory **BINDER**
Le 30 décembre 2020

MERCI !

La municipalité remercie de tout coeur son équipe technique pour sa générosité dans l'effort, lors du déneigement mi-janvier. Ce personnel n'a pas compté ses heures et était présent sur le terrain, dès 4 heures du matin, jusque tard dans la nuit.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Texte non parvenu

Directeur de la publication : Christian Frantz , Maire
Rédaction : Commission communication, secrétariat mairie
Conception et Impression : Im'serson à Wittenheim / Tirage : 650 exemplaires
Crédit Photos : Commune de Dietwiller

FILATURE NOMADE

C'est dans un contexte difficile que la Filature de Mulhouse a lancé sa programmation pour la saison 2020/2021.
Des spectacles ont été prévus, en partenariat avec Dietwiller, puis ont été annulés (cirque de Noël) ou reportés.
Nous vous proposons ci-dessous les prochains spectacles* que la commune a sélectionnés pour vous. Il s'agit de deux pièces de théâtre dont la première à la Filature et la seconde à Dietwiller.

***sous réserve de report ou d'annulation en raison de la crise sanitaire**

FÉMININES

UNE PIÈCE DE Pauline Bureau

Lorsqu'en 1968 à Reims, un journaliste sportif passe une annonce pour organiser un match de foot féminin pour la kermesse locale, cela ressemble à une blague. La suite contredira toutes les idées reçues : les participantes jouent bien, courent vite et bientôt vont former l'équipe de France qui gagnera la Coupe du monde. Ce spectacle « feel good », nous embarque dans une belle aventure collective, tant du point de vue sportif que de l'émancipation féminine.

Théâtre - dès 12 ans - durée : 1H30

Dietwiller est, à l'instar d'autres communes, partenaire de l'opération « Filature Nomade » et bénéficie, pour cette raison, de tarifs réduits de 50%.

Mercredi 17 février 2021 à 20h - La Filature - Mulhouse
Tarif : 14€ - tarif réduit : 9€ (moins de 30 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA et ASPA)
Renseignements et inscriptions (obligatoires) : mairie de Dietwiller 03.89.26.88.88

L'ÉCOLE DES MARIS

D'APRÈS Molière **MISE EN SCÈNE Luc Cerutti**

Deux frères s'opposent sur l'éducation de deux sœurs orphelines. Indulgence ou sévérité ? Les deux hommes souhaitent épouser les jeunes filles mais, quand l'une est heureuse et loue la bonté de son tuteur, l'autre fait tout pour échapper à son bourreau et rejoindre son amant.

Cette comédie, deuxième pièce la plus jouée du vivant de Molière, est ici transposée au XXIème siècle sur un palier d'immeuble, lieu de passage et carrefour de plusieurs vies. Mêlant esthétique contemporaine et écriture classique en alexandrins, l'histoire oscille entre légèreté et gravité et questionne les thèmes encore actuels de l'épanouissement et de la liberté accordés aux femmes.

Ce spectacle vous est présenté dans le cadre du partenariat entre la Filature - Scène nationale et la commune de Dietwiller.

Théâtre - dès 12 ans - durée : 1H30

Samedi 20 février 2021 à 20h - Salle des fêtes - Dietwiller
Entrée gratuite. Il est préférable de réserver vos places.
Renseignements et inscriptions (obligatoires) : mairie de Dietwiller 03.89.26.88.88

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
Séance du vendredi 22 janvier 2021 à 20h – Salle des fêtes de Dietwiller

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : : Mme Pierrette KEMPF, M. Alain MORILLON, Mme Raymonde SEILER, M. Richard LIEBY, adjoints
M. Claude SCHULLER, M. André BECK, Mme Dominique RISTORCELLI, M. Michel BOBIN, Mme Emmanuelle BONDUELLE, Mme Elodie DEMARE, M. Charles KREMPPER, M. Benoit ROELLINGER, Mme Elodie GERUM, conseillers municipaux
Absents excusés : : Mme Eléonore JEAN DIT PANNEL procuration à Christian FRANTZ
Absents excusés sans procuration : néant
En présence de : Marie-Claude SCHULTZ, DNA
Secrétaire de séance : Annie DEVEY

Convocation du 15 janvier 2021
Ce résumé ne remplace pas le compte-rendu complet

Monsieur le Maire demande que soit ajouté un point à l'ordre du jour : point 6. Budget 2021, autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Annie DEVEY est désignée comme secrétaire de séance.

2. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 11 décembre 2020

Le procès-verbal de la séance du vendredi 11 décembre 2020 est approuvé à la majorité, 12 voix pour, 3 voix contre, et signé séance tenante par les conseillers présents, qui ont voté 'pour'.

3. Syndicat des Communes de l'Ile Napoléon (SCIN) : modification des statuts:

Le SCIN est compétent en matière de « construction, rénovation ou grosses réparations de bâtiments communaux après établissement d'un procès-verbal de mise à disposition entre les communes concernées et le syndicat ».
Faisant suite à la demande de plusieurs communes, le comité syndical a décidé d'étendre le champ d'intervention du syndicat dans ce domaine, en lui permettant d'émarger pour leur compte, au titre de la maintenance, à travers :
- les travaux d'entretien courant nécessitant l'intervention d'une entreprise extérieure ;
- la gestion des contrôles périodiques obligatoires pour les établissements recevant du public ;
- la réalisation et la mise à jour annuelle d'un inventaire, assorti d'un diagnostic général, du patrimoine communal bâti.
C'est l'objet de la présente proposition de modification statutaire. S'agissant d'une compétence dite « optionnelle », chaque commune restera libre d'y adhérer ou non. Monsieur le maire précise que les communes sont directement saisies de cette proposition, sur laquelle elles vont devoir se prononcer dans un délai de trois mois. À défaut, leur décision sera réputée favorable.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

4. Transfert d'office de la voirie 'rue des Beaux Prés'

Parcelles 822, 823, 824 et 825 – section 23, dans le domaine public : avis du Conseil Municipal sur le projet

Monsieur Richard LIEBY étant intéressé par la procédure, quitte la salle.

Par délibération du 18 septembre 2020, le Conseil Municipal, considérant l'intérêt général de transférer d'office dans le domaine public de la commune la propriété de la rue des Beaux Prés conformément à l'exposé du maire, à l'unanimité ;
- a approuvé le principe du transfert d'office, sans indemnité, dans le domaine public de la commune de la propriété de la voie privée dénommée « rue des Beaux Prés » ;
- a autorisé le maire à lancer la procédure prévue à l'article L318-3 du code de l'urbanisme et à organiser l'enquête publique correspondante prévue par la règlementation.
Par arrêté municipal du 14 janvier 2021, Monsieur le Maire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au transfert d'office sans indemnité de la rue des Beaux Prés et ses accessoires, dans le domaine public communal.
Le dossier d'enquête publique est communiqué aux membres du Conseil Municipal. Conformément à l'article R318-10 du Code de l'Urbanisme, le Conseil Municipal doit donner son avis sur le projet dans un délai de 4 mois.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier d'enquête publique et après en avoir délibéré, à la majorité (11 voix pour, 3 abstentions) donne un avis favorable au projet de transfert d'office de la voirie 'rue des Beaux Prés'- parcelles 822-823-824 et 825 – section 23- dans le domaine public.

Monsieur Richard LIEBY rentre dans la salle.

5. Exercice des délégations au maire – année 2020

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :
- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

- Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du Conseil Municipal en date du 28/05/2020 ; précisée par délibération du 18/09/2020 ;
- Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation ;
Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises. La liste est disponible dans le compte-rendu complet.

6. Budget 2021 : autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget

En application des dispositions de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (2020), non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, avant le vote du budget 2021.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement en cours, plus particulièrement :
- le solde de la rénovation de la toiture du presbytère
- l'étude de faisabilité de l'agrandissement du cimetière
dans la limite du quart du budget 2020, c'est-à-dire : chapitre 20 : 2 475 €, chapitre 21 : 46 874,44 €, chapitre 23 : 89 106,45.

7. Tribune de l'opposition : vote sur le titre dans les bulletins annuels et mensuels

Les membres de la liste d'opposition souhaitent que le terme « Tribune de l'opposition » soit remplacé par : « Tribune : Dietwiller autrement », dans les bulletins municipaux. Un vote à main levée est organisé : « Tribune de l'opposition » : 12 voix ; « Tribune : Dietwiller autrement » : 3 voix.
Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de nommer l'encart alloué dans les bulletins municipaux, aux membres de la liste minoritaire : « Tribune de l'opposition ».

8. Compte rendu des délégués aux Syndicats et à Mulhouse Alsace Agglomération

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)
- Le Président Fabian JORDAN rencontrera les membres du Conseil Municipal à Dietwiller le vendredi 19 février 2021 de 18h à 20h, en commission – sans public ;
- Création d'une société d'économie mixte regroupant m2A et 8 autres partenaires ;
- Renouvellement du Conseil de Développement, constitué de 118 citoyens bénévoles, représentant les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs. Il a pour but de donner des avis sur des questions d'intérêt commun.

SIVOM de la région mulhousienne (assainissement et eaux pluviales)
- Les tarifs d'assainissement sont ceux votés par le SIA de Dietwiller en 2020 et restent inchangés en 2021

9. Compte rendu des commissions

Commission communication
-Panneau d'informations municipales : le choix de la localisation est en cours de discussion ;
-Bulletin annuel 2020 : il a été distribué cette semaine.

Commission Culture :
les spectacles de la Filature Nomade seront publiés dans le bulletin de janvier pour soutenir les professionnels du spectacle qui continuent de travailler. Ces spectacles seront probablement reportés voire annulés.

Commission urbanisme
- Dossiers en cours, accordés ou refusés ;
- Modification simplifiée du PLU en cours ;
- Révision ou modification du PLU prévue pour redéfinir certains périmètres.

Commission pour l'agrandissement du cimetière
une commission est prévue le 30 janvier 2021 pour le projet de Columbarium.

Commission voirie
- Piste cyclable : le projet de jonction entre la piste cyclable d'Eschentzwiller et le centre du village est en cours d'élaboration. Il devra ensuite être validé par les services du Département ;
- Mise en accessibilité d'un arrêt de bus, rue du Général de Gaulle ;
- Déplacement des tabourets siphons en dehors de la bande de roulement des véhicules, rue du Général de Gaulle.

Bâtiments
- Cuisine de la salle des fêtes : les travaux sont en cours d'achèvement et la réception est prévue pour le 2 février 2021 ;
- Presbytère : suite à une réunion avec le Conseil de Fabrique, il a été constaté que la salle du Conseil de Fabrique nécessitera des travaux importants pour pouvoir être utilisable.

Végétalisation du village :
la plantation de quelques buissons bas est prévue entre la piste cyclable et le fossé, en domaine public, après concertation avec les agriculteurs riverains.

10. Divers

Enquêtes de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) à Dietwiller
L'INSEE réalise régulièrement des enquêtes statistiques auprès des ménages. Des zones d'enquêtes sont ainsi sélectionnées et renouvelées périodiquement.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Par courrier du 15/01/2021, l'INSEE nous informe que la commune de DIETWILLER fait partie des zones enquêtées à partir de 2021.
Les ménages concernés par une enquête seront prévenus individuellement par courrier de l'INSEE et un téléphone sera indiqué pour plus d'informations. Les enquêtes peuvent être menées par internet, téléphone ou au domicile.
Compte tenu de la crise sanitaire, les interrogations menées habituellement en face à face seront faites par téléphone.
Les réponses sont strictement confidentielles et ne sont utilisées par l'INSEE qu'à des buts statistiques.
Pour faciliter le travail de leurs enquêteurs, l'INSEE nous demande de nommer un correspondant à la mairie de Dietwiller. Nathalie GEIGER, qui était coordonnateur pour le recensement général de la population, sera ce correspondant.

Déneigement
Le Conseil Municipal remercie les deux agents communaux en charge du déneigement.

Dates des Conseils Municipaux du 1er semestre 2021 :
vendredi 19 février 2021, vendredi 19 mars 2021, vendredi 16 avril 2021, vendredi 21 mai 2021, vendredi 25 juin 2021.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 10 minutes.

Prochain Conseil Municipal :
vendredi 19 février 2021 à 20h

URBANISME

N° dossier	Adresse du projet	Date de dépôt	Nature des travaux	Accordé le Refusé le
DP 20 D 0042	21 rue du Roess	27/10/2020	Remplacement des fenêtres	Accordé le 06/11/2020
DP 20 D 0044	5 rue de la Pierre Bleue	30/10/2020	Ravalement des façades et isolation extérieure	Accordé le 06/11/2020
CU 20 D 0018	9a rue du Vignoble	05/11/2020	CU d'information	Accordé le 20/11/2020
CUA 20 D 0019	4 impasse des Boutons d'Or	10/11/2020	CU d'information	Accordé le 20/11/2020
DP 20 D 0045	12 allée de la Harth	06/11/2020	Remplacement et agrandissement de 3 portes sectionnelles	Accordé le 20/11/2020
PA 20 D 0001	rue des Vosges	08/10/2020	Permis d'aménager 1 lot	Accordé le 23/11/2020
DP 20 D 0029	route Nationale	18/09/2020	Installation d'une clôture rigide	Accordé le 23/11/2020
DP 20 D 0034	18c route d'Eschentzwiller	09/10/2020	Ravalement des façades et construction d'un abri ouvert	Accordé le 23/11/2020
DP 20 D 0046	11a route de Schlierbach	10/11/2020	Ravalement des façades	Accordé le 30/11/2020
DP 20 D 0047	84 rue du Gl de Gaulle	10/11/2020	Construction d'une piscine	Accordé le 30/11/2020
DP 20 D 0046	11a route de Schlierbach	10/11/2020	Ravalement des façades	Accordé le 30/11/2020
DP 20 D 0047	84 rue du Gl de Gaulle	10/11/2020	Construction d'une piscine	Accordé le 30/11/2020
DP 20 D 0049	4 rue du Raisin	19/11/2020	Ajout de fenêtres de toit	Accordé le 03/12/2020
DP 20 D 0051	11 allée de la Harth	20/11/2020	Installation d'un abri de jardin	Accordé le 04/12/2020
DP 20 D 0048	10 rue du Roess	16/11/2020	Mise en place d'une clôture grillagée	Accordé le 04/12/2020
DP 20 D 0043	2a rue de l'Eglise	28/10/2020	Aménagement des combles	Accordé le 04/12/2020
DP 20 D 0053	45 rue de la Pierre Bleue	30/11/2020	Modification extérieure	Accordé le 08/12/2020
DP 20 D 0033	1 impasse des Jardins	09/10/2020	Installation d'une clôture	Accordé le 14/12/2020
CU 20 D 0020	21 rue des Pâturages	04/12/2020	CU d'information	Accordé le 15/12/2020
PC 18 D 0013 M01	Ecurie du Bois Doré	01/12/2020	Changement de destination	Accordé le 21/12/2020

Nous vous rappelons que tous les travaux de construction (clôture, piscine, abri de jardin,...) et de modifications de l'aspect extérieur (ravalement de façades, remplacement de fenêtres et volets,...) doivent faire l'objet d'une demande en mairie.

DÉPART À LA RETRAITE

Docteur ELGARD, une carrière au service des autres

Le Dr Philippe ELGARD et son épouse Martine se sont installés à Dietwiller en janvier 1979. Ils ont 2 fils et sont aujourd'hui grands-parents d'un petit garçon et d'une petite fille.

Le Dr ELGARD a débuté ses études de médecine il y a 53 ans. Après 5 années d'internat à l'hôpital Pasteur de Colmar, il ouvre son cabinet de médecine générale et travaille, en étroite collaboration avec son épouse, à Dietwiller pendant 20 ans.

En 1997, il s'installe à Landser au moment de la création de la Maison Médicale. Ce projet a été mené par le pharmacien Serge Beck, les médecins Alain Piquemal et Hélène De La Torre, le dentiste Bernard Fulhaber, l'infirmière Jacqueline Kleindienst et Barbara Wrona kinésithérapeute. Cette maison médicale était la première du Haut-Rhin et 5 ans plus tard, la France en comptait à peine une dizaine. « Cette maison médicale a été le point fort de ma carrière » confie le Dr Elgard. « Une entente et une confraternité exemplaires ont marqué ces 22 années et nous ont permis d'exercer en vrai groupe » poursuit-il.

Sa carrière va prendre fin en pleine épidémie de COVID-19, « la période que nous vivons est passionnante sur le plan scientifique mais triste au regard des patients décédés. J'ai perdu 6 patients au printemps dernier». Comment en voit-il la sortie ? « Nous devons faire confiance à la science. Le contrôle de la crise viendra par le vaccin et nous devons l'accepter, faire taire nos préventions, nos opinions et les « fake news ». A défaut, le virus circulera encore de longues années et la vie ne pourra pas reprendre son cours normal. »

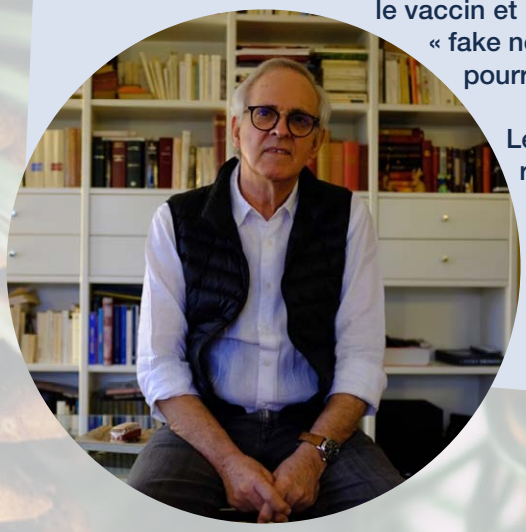

Le Dr Elgard conserve de nombreux souvenirs de sa longue carrière, « Je remercie toutes celles et tous ceux qui m'ont fait confiance, les familles que j'ai suivies, certaines sur 4 générations. J'ai croisé des fortes personnalités et des patients extraordinaires de courage et de lucidité dans leur maladie. Nous avons partagé beaucoup de moments forts et je n'oublie rien. »

Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa retraite bien méritée !

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Les jolis cailloux de Dietwiller

Vous avez peut-être déjà aperçu de jolis cailloux peints, au détour d'une rue, au pied d'un arbre, sur un muret, sous un buisson…

Mais qui sont ces artistes peintres, petits ou grands, qui déposent ces jolis cadeaux incognito ? Mystère… Merci pour ces jolies créations qui agrémentent les promenades dans le village !

Ouvrez l'oeil ! Vous en trouverez certainement !

INFORMATIONS PRATIQUES

Relais Parents - Assistantes Maternelles : un service petite enfance à votre écoute

Le relais a pour mission d'informer et d'accompagner les familles dans la recherche d'un mode d'accueil individuel ou collectif sur le territoire de m2A. Il informe parents et assistant(e)s maternel(le)s sur les modalités d'embauche, la rédaction du contrat de travail, la déclaration à faire à la CAF et soutient la relation parent-assistant(e) maternel(le).

Le relais offre un cadre d'échanges et de rencontres aux assistant(s) maternel(le)s sur leurs pratiques professionnelles, et les sensibilise à l'importance de la formation continue.

Il propose des temps d'animation aux enfants accueillis chez les assistant(es maternel(le)s. Ces temps d'activité s'inscrivent dans le cadre de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant. Ainsi, une fois par mois, sont proposés des activités d'éveil au livre, à la musique (en partenariat avec l'Orchestre Symphonique de Mulhouse), à la motricité ou encore une sensibilisation à l'art et la créativité (en partenariat avec le musée des beaux-arts de Mulhouse). L'éveil à la nature est également favorisé avec des ateliers de jardinage, dans les jardins de la Zone Verte à Riedisheim.

Chaque assistant(e) maternel(le) et parent employeur reçoit par mail un agenda trimestriel des animations auxquelles ils peuvent participer sur inscription.

RAM L'Eglantine
Responsable : Marie-Hélène Freudenreich
20 rue du Beau site 68400 Riedisheim
Tél : 03 89 65 35 61
Relais.amat@wanadoo.fr
Blog : http:/eglantine-relais.over-blog.com
Permanences : mardi de 14 h à 17 h 30
Jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30

Galerie Barina : Rétrospective Terre - Verre

Du samedi 5 décembre 2020 au dimanche 28 février 2021
tous les week-ends de 14h à 18h
En semaine, sur rendez-vous au 06 19 46 54 32
Galerie Antoine Barina, 36 rue du Général de Gaulle 68440 Dietwiller

Passage de la balayeuse

La balayeuse passera dans notre village le **mardi 09 février 2021.**

Merci de ne pas garer vos voitures sur la chaussée.

Enlèvement des encombrants

La prochaine collecte d'encombrants en porte-à-porte, pour les personnes âgées ou handicapées ne pouvant se déplacer, aura lieu **le vendredi 26 mars 2021**.

La collecte est limitée à 1m³ par foyer. Attention, les appareils électriques, l'électroménager, ainsi que les pneus ne sont pas collectés. Merci de sortir les objets la veille et de bien vouloir appeler en mairie pour vous faire connaître, au plus tard, le mardi 23 mars 2021 à 17h.
Tél. : **03 89 26 88 88**

Familles d'accueil pour lycéens étrangers

Grâce à l'association Centre d'Echanges Internationaux, des lycéens étrangers venant d'Allemagne, du Mexique, de Colombie… viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois en France. Ils vont au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Et ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience humaine et linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir.

L'expérience vous intéresse ? Contactez :

Muriel PELLETIER - 03.83.26.38.74 / 06.78.91.28.95
pelletiermuriel.cei@gmail.com
le Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon - 02.99.20.06.14
vanessa@cei4vents.com

LA TOUR de pizz'

Nouveaux horaires, suite au couvre-feu avancé à 18h :
Les mardis et jeudis à Dietwiller
Les mercredis et vendredis à Habsheim
De 11h30 à 13H30
Commande par téléphone, à partir de 10H30 : **06 25 76 40 45**

Carte Pass'Temps Senior 2021

Vous avez 65 ans ou plus ? La Carte Pass'Temps Senior vous facilite l'accès aux activités culturelles et de loisirs. Nouveauté 2021: cette carte en PVC se complète d'un livret personnalisé pour votre commune présentant le détail des offres. Il sera nécessaire de le présenter avec la carte pour bénéficier notamment des entrées gratuites au Parc Zoologique et Botanique de Mulhouse et dans toutes les piscines de l'agglomération.

Disponible en mairie - Se munir d'une photo et d'un justificatif de domicile

Artisan Carreleur

Neuf et rénovation. Intérieur et extérieur.
Douche italienne, petite chape et faïence.

Sébastien BAUMERT
1 rue des pâturages Dietwiller
carrelage.sb@gmail.com
tel : 06 31 21 16 76

VOTRE RUBRIQUE

Service demandé ou offert	date ou période	coordonnées
Recherche d'une personne pour des travaux ménagers, à Dietwiller	Immédiatement	Tél : 06 78 91 45 77